

LE PARTENARIAT ORLEANS-PARAKOU



C'EST QUOI ?

C'est une relation de coopération décentralisée, c'est-à-dire une coopération internationale entre deux collectivités qui se concrétise par la signature de conventions.

C'EST QUI ?

Le partenariat concerne les villes d'Orléans (France) et de Parakou (Bénin). Le partenariat s'adresse aux habitants et aux acteurs (associations, établissements scolaires, institutions...) de chaque territoire.

DEPUIS QUAND ?

La Mairie d'Orléans et la Mairie de Parakou entretiennent un partenariat fort et actif depuis 1993.



Parakou : 3^{ème} ville du Bénin - 255 478 habitants



Orléans
Mairie

LE PARTENARIAT ORLEANS-PARAKOU



POURQUOI ?

Pour les deux villes :

- Permettre de mettre en application à l'international leurs objectifs de développement durable (O.D.D).
- Intégrer des réseaux nationaux et internationaux pour faire rayonner Orléans et Parakou.
- Impliquer les populations orléanaises et parakoises et notamment les jeunes dans le partenariat Orléans / Parakou.

Pour Orléans :

- Permettre à des acteurs orléanais d'appréhender le domaine du co-développement et de découvrir le marché béninois.
- Acquérir une reconnaissance au niveau national et international pour l'expertise acquise en matière d'accompagnement de projet de coopération décentralisée.

Pour Parakou :

- Permettre à la Mairie de Parakou et à son personnel d'aborder de nouveaux savoir-faire, de poursuivre et d'adapter ses efforts en terme de réponse aux besoins locaux, tant sur le plan de la décentralisation institutionnelle et des services publics qui en découlent, que sur la compréhension du rôle de la collectivité et son acceptation par la population.
- Permettre d'améliorer la qualité de son environnement, de développer l'économie locale, d'améliorer les conditions de vie de sa population, notamment des femmes, et de favoriser son développement culturel et touristique.
- Conforter la position de Parakou comme 3ème ville du Bénin (ville à statut particulier) et lui permettre d'être un relais pour les collectivités de la Région nord.



Orléans
Mairie

LE PARTENARIAT ORLEANS-PARAKOU



COMMENT ?

En 2019, les deux villes ont signé une nouvelle convention de partenariat pour la période 2019-2021 qui prévoit la mise en place d'un programme de 9 actions inscrites dans 5 axes.

LES DOMAINES D'ACTION

DEVELOPPEMENT DURABLE ET URBAIN	TOURISME ET PATRIMOINE LOCAL	FRANCOPHONIE ET JEUNESSE	APPUI A LA GESTION LOCALE, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME	SANTE
Action n°1 : Assurer un environnement durable par l'amélioration de la gestion des ordures ménagères de la commune de Parakou				
Action n°2 : Créer des espaces verts et une forêt communale pour renforcer et préserver la biodiversité et maintenir un équilibre de développement en vue des opérations d'urbanisme futures.				
Action n°3 : Favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement de la population de Parakou (Bénin) par la mise en application des normes ISO (24 510, 24 511 et 24 512).				
Action n°4 : Améliorer la gestion urbaine et la mobilisation des ressources fiscales par la mise en place de l'adressage de la commune de Parakou				
Action n°5 : Renforcer et développer l'attractivité culturelle et touristique de Parakou				
Action n°6 : Promouvoir la langue française, la Francophonie et la Jeunesse				
Action n°7 : Organiser des rencontres de travail et échanges entre élus, fonctionnaires et société civile des villes de Parakou et d'Orléans				
Action n°8 : Recruter un Volontaire de Solidarité Internationale pour accompagner la mise en place, le suivi et l'évaluation du programme d'actions 2019 -2021				
Action n°9 : Favoriser les échanges entre les hôpitaux des deux villes				
Coût global	1 123 884 € (avec valorisation des agents des deux collectivités intervenant dans le suivi du partenariat)			

LES PARTENARIATS FINANCIERS



LES PARTENAIRES LOCAUX

